



DOSSIER D'INSCRIPTION

Notice d'informations

Bonjour à toutes et à tous,

La gymnastique plaît à votre enfant et plus que tout il ou elle souhaite pratiquer son sport sur cette nouvelle saison 2022-2023. Ainsi chers parents, vous trouverez dans le descriptif suivant l'ensemble des informations utiles à l'inscription ainsi que l'ensemble des documents à nous retourner.

A savoir :

- **Nous avons besoin d'informations sur votre enfant et vous-même** (identité de votre enfant, des parents, coordonnées, adresse...)
- **Le choix de la pratique**

Baby Gym : 1 cours par semaine pour les 3/5 ans (2018 et 2019) **180 euros Cours d'essai : Sur le 1^{er} cours pour tout nouveau baby.**

Section loisirs : 1 cours d'1h par semaine pour les 5 ans et plus (2017 et avant) **225 euros Cours d'essai : Sur le 1^{er} cours pour toutes nouvelles personnes.**

Section compétition :

Section FB et FC et Poussines (Fédéral B ou C + poussines 2014/15/16) : 2 cours par semaine **320 euros**

Section FA (Fédérales A) et Nationales : 3 cours par semaine **370 euros**

Compétition Tarif étudiant : **225 Euros**

- **Des réductions sur votre cotisation**
Réduction de 25 € par enfant supplémentaire
Réduction de 50 € par enfant supplémentaire en compétition
- **Des modes de règlements variés et des possibilités de règlements en plusieurs fois.**
Espèces, chèque, virement
- **Des aides acceptées**
Les participations des comités d'entreprise (demandez votre attestation par mail)
Le Pass' Région (Lycéens, apprentis... de la région Auvergne Rhône Alpes)
La Carte Tadoo (Collégiens de l'Isère)
Le Pass Sport : pour les familles éligibles (Bénéficiaires de l'ARS ou allocation enfant handicapé) l'aide sera **versée au club** et non aux familles.



- **Des tenues en compétition**

Les justaucorps pour les individuels restent au choix des gymnastes et à la charge des parents. Les justaucorps pour les ensembles sont fournis par le club.

La veste du club au prix de 37 euros

- **Un cadre d'assurance supplémentaire à votre convenance**

. La notice d'information de l'assurance FFGYM

Celle – ci sera dématérialisée et envoyée par la fédération à chaque licencié, par mail, lors de la validation de la licence. Si vous souhaitez une version papier, il convient de nous demander celle-ci. Si vous le souhaitez, vous pouvez opter pour des options supplémentaires.

. Les licenciés peuvent souscrire en ligne, sur un site dédié, une assurance « interruption abonnement sportif ». Cette assurance permettra le remboursement de la cotisation annuelle des licenciés à la fédération, en cas d'interruption de l'activité, au prorata des jours inutilisés, suite à :

- Une incapacité temporaire ou permanente due à une maladie ou un accident.
- Une mutation professionnelle imposée par l'employeur obligeant à un déménagement à plus de 50 km du club
- Un licenciement économique, une rupture de contrat ou une liquidation judiciaire de l'employeur, un décès.

Pour les licenciés mineurs, ces événements s'appliquent à leurs représentants légaux. Les tarifs de cette assurance varient en fonction du montant de la cotisation annuelle. Consultez le flyer ci-dessous.

Pour souscrire, connectez-vous à l'adresse suivante :

<https://proonline.mondial-assistance.fr>

Profil : 224409 – Mot de passe : ffgym

Un devis sera établi en fonction de la cotisation réglée au club.

- **Le respect des règles et des valeurs du club**

La charte du club

Votre aide lors des compétitions, du gala et bien d'autres événements.

Les déplacements en compétitions sont à la charge des parents.

- **Pour procéder à l'inscription, après avoir complété votre inscription en ligne les documents suivants sont à remettre en main propre lors des permanences :**

- Pour l'ensemble des gymnastes mineurs, le questionnaire de santé MINEURS
- Pour l'ensemble des gymnastes majeurs, le questionnaire de santé MAJEURS
- Pour les gymnastes en niveau de pratique performance (niveau nationale) ou Elite : un certificat médical de moins d'un an à la date de la compétition.
- Pour les nouveaux adhérents majeurs, les adhérents majeurs dont le certificat médical date de plus de 3 ans et tous les gymnastes ayant répondu oui à une seule question : un certificat médical de moins de six mois.
- Le ou les règlements de cotisation